

GROUPE GCL



EXPERTISE
COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL

ARRIVÉ LE : 2012-01-12

N° : 2.221.....

ASSOCIATION SOLEIL ET SANTE

47 rue Jules Michelet
24100 BERGERAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

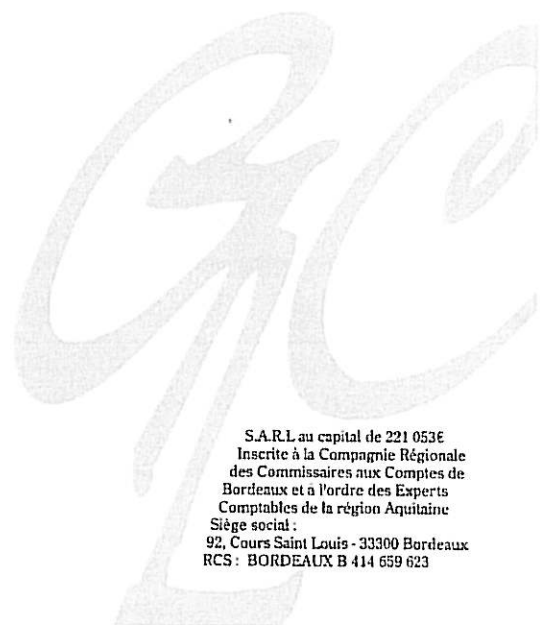
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

G.C.L Audit & Conseil

92, Cours Saint Louis • 33300 Bordeaux
Tél. : 05 57 19 33 10 • Fax : 05 57 19 33 19

Courriel : expertise.conseil@gcl.tm.fr
www.gclnet.fr

S.A.R.L au capital de 221 053€
Inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de
Bordeaux et à l'ordre des Experts
Comptables de la région Aquitaine
Siège social :
92, Cours Saint Louis - 33300 Bordeaux
RCS : BORDEAUX B 414 659 623





ASSOCIATION SOLEIL ET SANTE

47 rue Jules Michelet

24100 BERGERAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

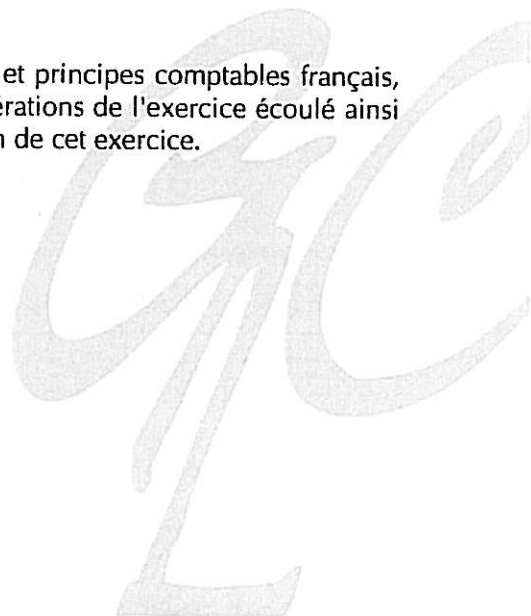
- le contrôle des comptes annuels de l'association SOLEIL ET SANTE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.





II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe " Autres éléments significatifs " de l'annexe, précise la nature des provisions réglementées figurant dans les fonds propres de l'association au 31 décembre 2011 pour un montant total de 857 492 €, et correspondant aux affectations provisoires des résultats antérieurs notifiées par les tutelles. Nous nous sommes assurés du traitement comptable retenu et des informations fournies en annexe.
- La note " Autres informations " de l'annexe expose le traitement retenu en matière d'engagement de retraite. Nous avons pris connaissance des hypothèses de calcul retenu et nous sommes assurés de la cohérence de l'évaluation pratiquée et mentionnée dans l'annexe pour un montant total de 685 000 € au 31 décembre 2011. Nous nous sommes assurés de la correcte traduction dans les comptes annuels des décisions notifiées à l'Association et conduisant à une provision de 4 265 € au 31 décembre 2011.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES


Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau, et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Bordeaux, le 12 juin 2012

Le Commissaire aux comptes
GCL Audit & Conseil,

Bernard CAZENEUVE
Gérant



Thierry FRETEAUD
Associé



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise ASSOCIATION SOLEIL ET SANTE DORDOGNE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise 47 RUE JULES MICHELET 24100 BERGERAC Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET* 333175008100059 Néant

Exercice N clos le 31/12/2011 N-1 31/12/2010

		Heu 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	49 192	49 192			
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF					
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AI	10 590	10 461	130		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN	60 980		60 980		
	Constructions	AP	4 443 590	2 487 408	1 956 182	2 164 444	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	719 938	579 291	140 647	118 120	
	Autres immobilisations corporelles	AT	789 692	490 306	299 386	248 300	
Immobilisations en cours	AV						
Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU					
	Créances rattachées à des participations	BU					
	Autres titres immobilisés	BD	151		151		
	Prêts	BF					
	Autres immobilisations financières*	BH	8 828		8 828	8 354	
	TOTAL (II)	BI	6 082 962	3 616 659	2 466 103	2 601 760	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	369		369	907
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
Produits intermédiaires et finis		BR					
Marchandises		BT					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV					
Créances		BX	759 052		759 052	589 623	
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	106 969		106 969	139 728	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD					
	Disponibilités	CF	1 662 161		1 662 161	1 545 334	
	Charges constatées d'avance (1)*	CH	13 589		13 589	10 601	
	TOTAL (III)	CI	2 542 141		2 542 141	2 205 193	
	Comptes de régularisation	CJ					
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 625 103	3 616 659	5 008 444	4 887 953		
Renvois : (1) Dont droit au trait		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2012

COMPTES VÉRIFIÉS PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (annexe 5) A
du Code général des impôts

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise		ASSOCIATION SOLEIL ET SANTE DORDOGNE		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	255 984	253 766	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG	1 022 833	1 022 833	
	Report à nouveau	DH	112 796	(106 774)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	360 432	221 789	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	857 492	851 174	
	TOTAL (I)	DL	2 609 538	2 242 788	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	21 038	21 038	
	Provisions pour charges	DQ	4 264	4 264	
	TOTAL (III)	DR	25 303	25 303	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 242 104	1 474 151	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV	653	653	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	182 337	155 804	
	Dettes fiscales et sociales	DY	870 303	923 375	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régularisateur	Autres dettes	EA	64 979	63 336	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	13 227	2 541	
TOTAL (IV)	EC	2 373 603	2 619 862		
Ecart de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 008 444	4 887 953		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 374 528	1 382 807		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	309	397		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code fiscal des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION SOLEIL ET SANTE DORDOGNE

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SADE Escales-comptables Janvier 2012 - Etat préparatoire

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
		services*	FG	6 925 504	FH		FI	6 925 504	
	Chiffres d'affaires nets*	FI	6 925 504	FK		FL	6 925 504	6 861 670	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	66 337	82 853	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 694	115 957	
	Autres produits (1) (11)					FQ	99 804	67 032	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 096 339	7 127 512
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT		1 756	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 764	17 137	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	538	1 265	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 188 664	1 183 860	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	342 605	367 348	
	Salaires et traitements*					FY	3 321 337	3 322 903	
	Charges sociales (10)					FZ	1 448 796	1 511 607	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	301 965	321 194
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		38 899
Autres charges (12)						GE	81 300	79 422	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 690 969	6 845 388	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	405 370	282 124	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 667	3 476	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		8 107	
	Total des produits financiers (V)					GP	5 667	11 583	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	53 007	62 703	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	53 007	62 703		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(47 339)	(51 121)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	358 031	231 003	

IREHVOIS voir tableau n° 2051) * Des explications concernant cette rubrique sont dans le notice n° 2052

COMPTES VÉRIFIÉS PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION SOLEIL ET SANTE DORDOGNE		Neant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	2 571		11 151
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	9 876		974
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			4 374
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		IID	12 447		16 499
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	160		24 583
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF	3 567		1 130
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIIG	6 318		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		IIII	10 045		25 713
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIII	2 401		(9 215)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIU			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIUR			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIU	7 114 453		7 155 594
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIUM	6 754 021		6 933 805
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIUN	360 432		221 789
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	IIUY		
			IIIG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	IIIP		
			- Crédit-bail immobilier	IIIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 218 bis du C.G.I.)	IIKX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 694		7 382
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives A6					
	obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		Exercice N - 1	
ELEMENTS DIVERS		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		160		1 340	
SORTIE ELEMENTS ACTIF IMMOBILISE		3 567		9 876	
ELEMENTS SUR EXERCICES ANTERIEURS				1 231	
DIFFERENCE DE REALISATION / CESSION IMMOS		6 318			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N - 1	
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables Janvier 2012 - État précomptable

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 008 443,70 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 360 432,22 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 01/06/2012 par les dirigeants.

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation applicable en France et résultant, notamment, des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.
A ce titre, les modalités prévues par les règlements CRC 2004-06 et CRC 2002-10 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs d'une part et à l'amortissement et la dépréciation des actifs d'autre part, ont été prises en considération.
Il n'a pas été identifié de bien décomposable pour des valeurs significatives.
Les durées d'amortissement antérieurement retenues ont été considérées comme adéquates par rapport aux durées réelles d'utilisation.
La réglementation sur le traitement des actifs est donc sans impact sur la présentation des comptes annuels.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Dans le cadre de l'application des règles concernant les actifs, la méthode retenue est la méthode prospective dite simplifiée. Cette méthode s'applique depuis l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association a identifié comme des immobilisations décomposables les immeubles figurant à l'actif. Les calculs effectués sur ces immobilisations en tenant compte des règlements CRC sur les durées d'amortissement n'ont pas fait apparaître d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

L'application des règlements CRC sur les actifs n'a donc aucun impact sur le résultat ni sur la situation nette de l'association.

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1°) Provision pour congés à payer : il est bien tenu compte de l'avis CNC n° 2007-05 du 4 mai 2007 qui précise que les provisions pour congés payés doivent faire l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux de l'association.

2°) Provisions règlementées : elles correspondent à des affectations provisoires des résultats demandées par les organismes de tutelle, mais n'ont pas le caractère de provision au sens du Plan Comptable Général. Le risque qu'elles sont censées couvrir n'est en effet pas suffisamment précis.

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 49 192 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement	49 192	49 192	0	%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	49 192	49 192		

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 6 082 962 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	59 466	831	514	59 783
Immobilisations corporelles	5 877 903	168 770	32 473	6 014 200
Immobilisations financières	8 505	474		8 979
TOTAL	5 945 873	170 075	32 987	6 082 962

Amortissements et provisions d'actif = 3 616 659 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	58 054	2 114	514	59 653
Immobilisations corporelles	3 286 060	299 852	28 906	3 557 006
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 344 114	301 966	29 420	3 616 659

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	49 192	49 192	0	Non amortiss.
Autres immo incorporelles	10 590	10 461	130	Non amortiss.
Terrains bâtis	60 980	0	60 980	Non amortiss.
Batiments sur sol propre	4 443 590	2 487 408	1 956 182	Non amortiss.
Matériel	719 938	579 291	140 647	Non amortiss.
Installations générales	362 582	160 485	202 098	Non amortiss.
Matériel de transport	165 615	118 848	46 767	Non amortiss.
Mat bureau & informatique	259 038	208 516	50 521	Non amortiss.
Matériel mobilier éducat	2 458	2 458	0	Non amortiss.
TOTAL	6 073 983	3 616 659	2 457 324	

Etat des créances = 888 439 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	8 828		8 828
Actif circulant & charges d'avance	879 611	879 611	
TOTAL	888 439	879 611	8 828

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes du bilan = 31 072 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 000
Autres créances	29 824
Disponibilités	248
TOTAL	31 072

Charges constatées d'avance = 13 589 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 498 817 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réalementées	467 196	6 318			473 514
Provisions pour risques	25 303				25 303
TOTAL	492 499	6 318			498 817

Etat des dettes = 2 365 787 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 242 104	243 029	802 229	196 846
Dettes financières diverses	653	653		
Fournisseurs	182 337	182 337		
Dettes fiscales & sociales	870 303	870 303		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	64 979	64 979		
Produits constatés d'avance	13 227	13 227		
TOTAL	2 373 603	1 374 528	802 229	196 846

Charges à payer par postes du bilan = 579 490 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes etabl. de crédit	5 149
Emp & dettes financières div.	653
Fournisseurs	69 932
Dettes fiscales & sociales	503 756
Autres dettes	
TOTAL	579 490

Produits constatés d'avance = 13 227 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

COMPTES VERIFIES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
--

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 6 925 504 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	9 784	0,14 %
Prestations de services	6 893 201	99,53 %
Produits des activités annexes	22 519	0,33 %
TOTAL	6 925 504	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Autres informations complémentaires

La convention collective applicable à l'Association prévoit le versement, lors du départ à la retraite d'un salarié, d'une indemnité. Les seules provisions constatées au passif sont celles qui ont donné lieu à une autorisation des organismes de tutelle.

Le montant provisionné au 31/12/2011 est de 4 265 €, contre 4 265 € au 31/12/2010.

Les engagements représentés par les indemnités de fin de carrière, calculées en appliquant les recommandations des instances comptables, sont de 685 000 € au 31/12/2011.

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION SOLEIL SANTE DORDOGNE - 31/12/2011

ENGAGEMENTS DE RETRAITE A MENTIONNER
DANS L'ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3F / SAVA	221 302
MEV	464 035
TOTAL	685 337
arrondi à :	685 000

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 31 072 E

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(418100)	1 000
TOTAL	1 000

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rab rem rist avoir à rec(409800)	16
Divers pdts à recevoir(468700)	29 808
TOTAL	29 824

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus à re(518700)	248
TOTAL	248

Charges constatées d'avance = 13 589 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const avance(486000)	13 589
TOTAL	13 589

Charges à payer = 579 490 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int couru empr établi(168840)	4 840
Interets courus à payer(518600)	309
TOTAL	5 149

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Projet humanitaire(168850)	653
TOTAL	653

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	69 932
TOTAL	69 932

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov cong a payer(428200)	322 421
Provision cdd(428300)	152
Person autr charg a payer(428600)	23 151
Ch sac dette cong a payer(438200)	136 163
Org soc autr charg a payer(438600)	6 914
Etat charges a payer(448600)	14 955
TOTAL	503 756

Produits constatés d'avance = 13 227 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	13 227
TOTAL	13 227

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAGE Comptables janvier 2012 - 4ème trimestre

Dénomination de l'entreprise		ASSOCIATION L. ET SANTE DORDOGNE		N°	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	
INCORP		TOTAL I		TOTAL II	
CORPORELLES		TOTAL III		TOTAL IV	
FINANCIERES		TOTAL V		TOTAL GENERAL	
Frais d'établissement et de développement		49 192		49 192	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		10 274		10 274	
TOTAL I		59 466		59 466	
Terrains		50 980		50 980	
Constructions		4 443 59		4 443 59	
Installations générales agencement et aménagements des constructions		664 457		664 457	
Installations techniques matériel et outillage industriels		315 892		315 892	
Autres immobilisations corporelles		1 44		1 44	
Matériel de bureau et mobilier informatique		257 539		257 539	
Emballages récupérables et divers *					
TOTAL II		5 682 402		5 682 402	
TOTAL III		5 741 868		5 741 868	
Avances et acomptes					
TOTAL IV					
TOTAL GENERAL		5 791 334		5 791 334	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés		151		151	
Prêts et autres immobilisations financières		8 354		8 354	
TOTAL V		8 505		8 505	
TOTAL GENERAL		5 800 839		5 800 839	

* Des explications concernant cette rubrique sont fournies en annexe.

COMPTES VERIFIES PAR LE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

La situation de l'exercice: ASSOCIATION SOLEIL ET SANTE DORDOGNE		N° de l'exercice: <input type="checkbox"/>
--	--	--

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Amortissements détaillés de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif d'exercice		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'équipement et de développement TOTAL I		CI	49 192	LI		LN		FN	49 192
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		CE	8 862	PI	2 114	PK	514	PII	10 461
Terrain		FI		FJ		FL		FII	
Immobilités	sur sol propre	FI	2 279 146	FI	208 262	FI		FI	2 487 408
	sur sol d'autrui	FR		FR		FR		FR	
Immobilités affectées à l'exploitation des entreprises		FN		FN		FN		FN	
Installations usines, usines, matériel et outillage industriel		FZ	546 338	QA	34 529	QB	1 575	QF	579 291
Autres	hors agences, agences, amortissements affectés	QD	131 740	QE	28 745	QF		QI	160 485
	Matériel de transport	QH	106 518	QJ	12 428	QK	98	QK	118 848
Immobilités corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QI	222 318	QM	15 888	QN	27 232	QI	210 974
	Emballages récupérables et divers	QJ		QR		QS		QI	
TOTAL III		QI	3 286 050	QV	299 852	QW	28 906	QX	3 557 006
TOTAL GÉNÉRAL II (I + II + III)		BN	3 344 114	BP	301 965	BQ	29 420	BR	3 616 659

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DÉROGATIONS				RÉPÉRIS			Montant net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissements usagers exceptionnels	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement usager exceptionnel			
Frais d'équipement TOTAL I	SP	SI	SJ	SK	SL	SM	SN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	ST	SH	SI	SJ	SK	SL	SM		
Terrains	QZ	QA	QB	QC	QD	QE	QF		
Immobilités	sur sol propre	QI	QJ	QK	QL	QM	QN		
	sur sol d'autrui	QO	QP	QQ	QR	QS	QT		
Immobilités affectées à l'exploitation des entreprises		QU	QV	QW	QX	QY	QZ		
Installations usines, usines, matériel et outillage industriel	hors agences, agences, amortissements affectés	QA	QB	QC	QD	QE	QF		
	Matériel de transport	QG	QH	QI	QJ	QK	QL		
Immobilités corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QI	QJ	QK	QL	QM	QN		
	Emballages récupérables et divers	QO	QP	QQ	QR	QS	QT		
TOTAL III		QU	QV	QW	QX	QY	QZ		
Frais d'équipement de plus de quatre ans TOTAL IV	SI				SM			SN	
Total général (I + II + III + IV)	SI	SQ		SR	SS	SI	SN	SO	
Total général dérogatoire (SP + SQ + SR)	SB					SW	SY		
CADRE C									

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission de comptant à régler						ZJ	ZK
Primes de remboursement des obligations						SP	

COMPTES VÉRIFIÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

BASE Comptes de l'exercice - Janvier 2012 - État préliminaire

* De l'exercice 2012 à l'exercice 2013, les dérogations sont affectées à l'exercice 2012.

Formulaire simplifié (article 11 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise **ASSOCIATION SOLEIL ET SANTE DORD NE** Néant

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATION Dotations 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des aménagements miniers et pétroliers	3T	TA	TD	TE
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TD	TE	TF
Amortissements dérogatoires	3X	TD	TE	TF
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	DJ	DJ	DS	DE
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1/1/1992 *	IA	IB	IC	ID
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1/1/1992 *	I	IF	IG	IH
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquième II du C.G.I.)	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	IY	467 196	TP	6 318
TOTAL I	3Z	467 196	TS	6 318
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A		4B	4C
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4 264	4Y	4Z
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O		5P	5Q
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 0	5W	5X
TOTAL II	5Z	25 303	5I	5J
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations	{ titres participations titres en équivalence titres de participation autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C
		6E	6F	6G
		6I	6J	6K
		6L	6M	6N
Sur stocks et en cours	6P	6Q	6R	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	
TOTAL III	6		6	6
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	C	492 499	UB	6 1
Dont dotations et reprises	{ d'exploitation financières exceptionnelles	UE	UF	UH
		UG	UH	UI
		UJ	6 318	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 11 A du Code général des impôts

(1) à détailler sur feuille(s) séparé(s) selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 11 A du Code général des impôts

COMPTES VERIFIES PAR LE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETAT DES SITUATIONS DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Formulaire obligatoire en vertu de l'article 1099 du Code de Commerce

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT DE L'ACTIF CIRULANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		5 ans	
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION SOLEIL ET SANTE DOUROGNE Néant <input type="checkbox"/>											
Créances rattachées à des participations		UI		UI		UN					
Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
Autres immobilisations financières		UT	8 8			LW				8 828	
Clients douteux ou litigieux		VA									
Autres créances clients		X	759 052		052						
Créances représentatives de titres (Pro et - pour dépréciation) (Prêts au remis en gages) (Prêts antérieurement constatés) (UU)		Z									
Personnel et comptes rattachés		Y	400		400						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB									
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
	Divers	VP									
Groupe et associés (2)		VC									
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	106 569		106 569						
Charges constatées d'avance		VS	13 589		13 589						
TOTALS		VT	888 439	VU	879 611	VV				8 828	
REVENUS	(1) Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'étranger	VG	309		309						
	à plus d'1 an à l'étranger	VH	1 243 795		242 720		802 229			196 846	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	653		653						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	182 337		182 337						
Personnel et comptes rattachés		8C	354 375		354 375						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	453 438		453 438						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8F									
	Taxe sur la valeur ajoutée	8V									
Autres impôts, taxes et assimilés	obligations cautionnées	8W									
		8Q	62 490		2 49						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		8I									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	64 979		64 979						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		8L									
Produits constatés d'avance		8M	13 227		13 227						
TOTALS		8N	2 373 603	8O	1 374	8P	802 229			196 846	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	8R		(2) Montant des divers		8S					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	8T	231 223	* Des explications							

Date d'expiration de la loi n° 2013-1103 du 11 août 2013

COMPTES VERIFIES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION SOLEIL SANTE DORDOGNE

EMPRUNTS

	à nouveau	augmentation	diminution	solde	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	engagements HB
3F	341 139,15	0,00	32 155,62	308 983,53	31 745,51	80 392,52	196 845,50	61 718,00
SAVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MEV	1 127 039,27	0,00	199 087,77	927 971,50	206 134,66	721 836,84	0,00	72 056,00
TOTAL	1 468 178,42	0,00	231 223,39	1 236 955,03	237 880,17	802 229,36	196 845,50	133 774,00

COMPTES VERIFIES PAR LE
COMMISSAIRE AUX COMPTES